AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 10-3-69 900371

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Regie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, *CLERMONT-FERRAND - 63*

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

25,00 F

BULLETIN N° 101 de FEVRIER 1969.-

INFORMATIONS

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.-

Les produits qui peuvent être utilisés pour ce traitement permettent la destruction d'une quantité importante des formes hivernantes de nombreux Insectes et Acariens. Certaines spécialités ont une action décapante et assurent la destruction des Mousses et des Lichens.

Les produits à utiliser sont les suivants :

- Les Huiles de goudron (Huiles d'anthracène) qui permettent la destruction des Mousses, des Lichens, des oeufs de Pucerons et de Cheimatobie. Suivant leur teneur en huile, elles s'utilisent à la dose de 6 à 7,5 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

- Les Huiles de pétrole (Huiles blanches d'hiver) qui sont actives contre les Cochenilles et s'utilisent, suivant la teneur en huile, à la dose de 3 à 4 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

Sur les Arbres fruitiers à noyau les doses d'emploi des Huiles de goudron et les Huiles de pétrole doivent être réduites de moitié.

- Les Colorants nitrés qui permettent de détruire les oeufs de Pucerons, de Cheimatobie et d'Acariens. Ils s'utilisent à la dose de 600 g de matière active par hectolitre d'eau.

Dans les Vergers de Pommiers et de Poiriers, les Colorants nitrés, pulvérisés sur les feuilles mortes restant sur le sol, sont susceptibles, détruisant les fructifications des Tavelures, de diminuer les contaminations par ces champignons au printemps.

- Les Huiles jaunes de goudron et les Huiles jaunes de pétrole (Huiles de goudron ou Huiles de pétrole, plus un colorant nitré) qui sont très efficaces contre les Cochenilles, les oeufs de Pucerons, de Cheimatobie, d'Acariens, les Chenilles d'Hyponomeute et les Psylles. Les Huiles jaunes s'utilisent à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

- Les Oléoparathions et les Oléomalathions à utiliser aux doses respectives de 1,5 litre et 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau. Ces produits ont sensiblement la même efficacité sur les Insectes et les Acariens que les Huiles jaunes.

Le traitement est à effectuer, par beau temps, le plus tard possible avant le débourrement (toutefois, les Oléoparathions et Oléomalathions peuvent être utilisés après ce stade sans risque de phytotoxicité).

Dans le département de l'Allier, ce traitement est obligatoire, sur les Arbres fruitiers à pépins et à noyau, dans les zones contaminées par le Pou de San José (utiliser une Huile jaune ou un Oléoparathion).

P. ./. 219

CLOQUE DU PECHER ET MONILIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU.-

Effectuer un traitement cuprique dès le début du gonflement des bourgeons.

Contre la Cloque du Pêcher, en plus des produits cupriques, sont également actifs les produits à base de Captane, de Ferbame, de Thirame, de Zirame et les associations de Zirame et de Cuivre. Les produits à base de Captafol, en autorisation provisoire de vente, peuvent aussi être utilisés.

DESINFECTION DES CAIEUX D'AIL.-

Dans le bulletin de Janvier 1969, il était recommandé, pour limiter les attaques de Pourriture blanche, de traiter les caïeux avec un produit à base de Quintozène. Pour cette désinfection, on peut également avoir recours à un produit à base de Dichloran (30 g de matière active pour 10 kg de semences).

Clermont-Ferrand, le 27 Février 1969.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

N.B.- Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes non réabonnées pour 1969 (consulter le bulletin de Décembre pour les conditions d'abonnement).

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 718 du 27 Février 1969 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1969 - Expédition n° 1.